



49.3 de fièvre...démocratique !

Samedi 1^{er} mars, alors que le gouvernement se réunissait au prétexte de gérer la crise du coronavirus, il a annoncé le recours au 49.3 pour mettre fin aux débats parlementaires sur la réforme des retraites. Sans grosse surprise...

Seul contre tous

Après une mobilisation historique depuis le 5 décembre, une opinion publique largement défavorable à cette contre-réforme, un avis très critique du Conseil d'État, une procédure accélérée des débats parlementaires, la division par deux du temps de parole des parlementaires, l'opposition du MEDEF à certaines dispositions du projet de loi, notamment la capitalisation des retraites des hauts salaires... le gouvernement - seul contre tous - n'a rien trouvé de mieux que de passer en force.

Une seule réponse : la mobilisation !

Dès samedi soir, nombre de Français.es se réunissaient spontanément à l'Assemblée nationale et partout en France, bravant au passage l'interdiction de tout rassemblement de plus de 5.000 personnes. On peut là encore s'interroger sur les valeurs démocratiques de ce gouvernement – outre les violences policières – qui annonce dans la même journée le 49.3 et l'interdiction des rassemblements... bref nous ne sommes pas dupes, tout sera fait pour imposer cette réforme.

Depuis le 5 décembre, les préavis de grève sont reconductibles pour permettre aux agents publics, salarié.es du privé, retraité.es et privé.es d'emploi de se mobiliser.

Et depuis, nous assistons à de belles actions et mobilisations. Entre autre : la représentation surprise par les salariés de la Comédie Française dimanche dernier, en costume ou habit de travail, aux fenêtres, pour réclamer le retrait de la réforme en citant tour à tour Don Juan, L'Avare, ou Tartuffe sur un fond de musique joué par les musiciens de l'Opéra, la mobilisation des avocats, les manifestations nationales de mardi et jeudi dernier...

Rappelons les principales mesures anti-sociales du projet de retraites à la sauce Macron :

- Prise en compte des revenus de l'ensemble de la carrière et donc des bas salaires de début de carrière, des périodes de chômage, de précarité et de congés parental...
- Retraite à point dont la valeur est totalement inconnue et aléatoire dans la durée.
- « Règle d'or budgétaire » ayant pour objectif de baisser les dépenses consacrées aux retraites de 13,8 % du PIB actuellement à moins de 13 % du PIB d'ici 2050.
- Allongement du départ à la retraite à 65 ans dans un premier temps puis 67 ans alors que l'espérance de vie en bonne santé est d'environ 64 ans.

**Aujourd'hui, rien n'est encore joué,
alors continuons à nous mobiliser jusqu'au retrait du projet de loi sur les retraites !**

Trois dates sont d'ores et déjà à retenir :

8 mars : journée internationale de luttes pour les droits des femmes. Elles seront les grandes perdantes de la retraite Macron.

9 mars : Grand concert classique de soutien aux grévistes au cœur de la Basilique Saint-Denis à 20h30.

31 mars : nouvelle journée interprofessionnelle qui doit être à la hauteur de 5 décembre pour stopper cette réforme.

Paris, le 5 mars 2020.

LA LUTTE POUR NOS RETRAITES CONTINUE LA SOLIDARITÉ AUSSI !

Grand concert classique
au cœur de la
Basilique des Rois

**Lundi 9 mars
2020 20h30**

Avec des artistes des orchestres publics en lutte : Orchestre National de France, Orchestre Philharmonique de Radio France, Orchestre national d'Ile-de-France, Orchestre de Chambre de Paris, Orchestre de Paris, Orchestre de l'Opéra national de Paris. Direction musicale : Didier Benetti.

Basilique de Saint-Denis

1 rue de la Légion d'Honneur,
93200 Saint-Denis

Métro : Ligne 13 Basilique-Saint-Denis



10€

Billetterie en ligne :

CLIQUEZ ICI

Billetterie en ligne :

<https://www.helloasso.com/associations/cgt-spectacles/evenements/grand-concert-de-musique-classique-de-solidarite-en-soutien-aux-grevistes>